

**LIBERTE D'EXPRESSION
ET
DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME**
4^{ème} Session de formation en droit international des droits de l'Homme
29 avril – 4 mai 2019
Yaoundé – CAMEROUN

Présentation de l'équipe enseignante

Par ordre d'intervention

Conférence inaugurale : La liberté d'expression comme prérogative essentielle de la personne humaine



Jean Tobie HOND

Secrétaire général du Conseil national de la Communication du Cameroun, M. Jean Tobie est Professeur d'université ; Maître de conférences habilité à diriger des recherches en droit public. Il est spécialiste du droit administratif qu'il enseigne à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé II, ainsi que le droit de la décentralisation et des collectivités locales, le droit constitutionnel, la science administrative, et le droit de la communication. Parallèlement à ses fonctions de Secrétaire général du Conseil national de la Communication du Cameroun qu'il occupe depuis 2013, il est expert de l'Organisation Internationale de la Francophonie sur le Droit de la Communication et Rédacteur en 2018 du Rapport de l'OIF sur l'état de la liberté de la communication dans l'espace francophone, sous la direction de Monsieur Hervé BOURGES. Il est l'auteur de nombreuses publications en droit public.

L'ONU et les droits de l'Homme

Cours thématique : La liberté d'expression en droit international des droits de l'Homme



Guillaume LE FLOCH

Professeur des universités spécialisé en droit international, M. Guillaume Le FLOCH, est Directeur de l'Institut du droit public et de la science politique (IDPSP Université Rennes 1) et Secrétaire général adjoint de la Société française pour le droit international (SFDI). Il est l'auteur de plusieurs publications en droit international des droits de l'Homme, en droit international public et en droit international de la mer. Il enseigne le droit international, le contentieux international, le droit des conflits armés ou bien encore le droit international de l'environnement. Il est également enseignant à Sciences po Rennes.

Cours thématique : La protection de la liberté d'expression par les organes africains de protection des droits de l'Homme

Le système africain de protection des droits de l'Homme



Sègnonna Horace ADJOLOHOUN

Sègnonna Horace ADJOLOHOUN est juriste spécialiste des droits de l'homme et du droit constitutionnel comparé. Il occupe actuellement les fonctions de Juriste Principal en Chef à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Il est Professeur Invité de droits de l'homme et de droit constitutionnel comparé (Université d'Europe Centrale, Hongrie - Université Gaston Berger, Sénégal) et Professeur Extraordinaire de droits de l'homme (Université de Pretoria, Afrique du Sud). Il a précédemment travaillé comme Expert Juriste Principal à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples où il dirigeait une équipe d'experts en charge de l'apurement des arriérés de plaintes contre les Etats. Depuis 2002, il a travaillé en diverses qualités sur des questions liées aux droits humains et au droit constitutionnel en Afrique avec différentes organisations dont, entre autres, la Commission internationale de juristes, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Institut pour les droits de l'homme et le développement en Afrique et l'Association africaine des hautes juridictions francophones. Il est auteur d'ouvrages, de chapitres d'ouvrages, d'articles et de commentaires sur des questions relatives, entre autres, au contentieux international des droits de l'homme en Afrique, au droit constitutionnel comparé et au constitutionnalisme en Afrique, à l'exécution par les Etats des décisions des juridictions régionales des droits de l'homme en Afrique et à la justice pénale internationale en Afrique.

Droit international pénal

Introduction au droit international humanitaire



Jérôme DE HEMPTINNE

Jérôme de Hemptinne enseigne le droit international humanitaire aux universités de Louvain et de Lille et est chercheur à l'Université de Genève. Il a travaillé pendant plus d'une décennie au TPIY. Il a également travaillé au Bureau du Conseiller juridique de l'ONU à New York et au Tribunal spécial pour le Liban. Jérôme de Hemptinne est membre du comité de rédaction du Journal of International Criminal Justice.

Cours thématique : La liberté d'expression en droit national : le cas du Cameroun



Brusil Miranda METOU

Agrégée de droit public du CAMES, Brusil Miranda METOU est Professeure à l'Université de Yaoundé II. Elle occupe également les fonctions de Vice-Recteur Chargé de la recherche, de la coopération et des relations avec le monde des entreprises à l'Université de Dschang. Elle est également Directrice adjointe de publication de la Revue d'actualité internationale Sentinelle. Membre des Sociétés africaines et françaises pour le droit international public, Madame METOU est l'auteur de nombreuses publications et intervient régulièrement dans différentes manifestations scientifiques tant au plan national qu'international.

Conférence spéciale : Mariage précoce et droits humains



Aïssa DOUMARA NGATANSOU

Juriste et militante camerounaise contre les violences faites aux femmes, Aïssa DOUMARA NGATANSOU est une ancienne participante à la session IIDH de Dakar en 2015. Elle est co-fondatrice de l'Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes / Extrême Nord du Cameroun (ALVF/EN) et a reçu le 8 mars 2019 le premier prix Simone-Veil de la République française pour son combat en faveur de l'égalité femmes - hommes.

Cours thématique : La liberté d'expression et les communications transfrontières



Paul Serges NTAMACK EPOH

Diplomate camerounais, Paul Serges NTAMACK EPOH est un chercheur en Droit et Relations Internationales. Auteur de quelques publications (ouvrage, articles et chroniques), il est titulaire du prestigieux Diplôme de l'IIDH de Strasbourg en Droit International et Droit Comparé des Droits de l'Homme. Outre ses occupations administratives en tant que Chef du Cabinet du Ministre des Relations Extérieures de son pays, il œuvre également à titre bénévole au service de plusieurs associations de protection des droits humains

Droit des réfugiés



Peggy PENTSHI-a-MANENG

Forte de 20 années d'expérience au service des réfugiés, Madame PENTSHI-a-MANENG Peggy est Administrateur Principal de Protection à la Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au Cameroun. Après avoir terminé ses études de Droit à l'Université de Kinshasa en République Démocratique du Congo en 1988, elle a travaillé pour le Gouvernement de son pays avant d'être recrutée au HCR. Elle y a travaillé de 1999 à 2002 avant d'entamer une carrière internationale en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Conférence thématique :

Laurent Charles BOYOMO ASSALA

M. Laurent Charles BOYOMO ASSALA est Professeur titulaire des Universités. Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) et de Fréquence Sud, Revue des recherches en sciences de l'information et de la Communication de l'Université de Yaoundé 2, Laurent Charles BOYOMO ASSALA enseigne entre autre l'économie générale du sous-développement, l'histoire et théorie des médias, les politiques sociales et l'analyse des politiques publiques. Il intervient régulièrement en tant que conférencier et expert au Cameroun et à l'étranger et est l'auteur d'ouvrages et d'articles scientifique sur la communication.

Conférence de clôture : La prévention et la répression du discours de haine en Afrique Centrale



Luc M. MUBIALA

M. Luc M. MUBIALA est ancien fonctionnaire au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, à Genève (1994-2019). Titulaire d'un doctorat en droit international de l'Université de Genève, Mutoy MUBIALA a assumé de nombreuses responsabilités dont celles de Coordonnateur du projet d'établissement du Centre régional des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (2001-2002). Il a exercé aussi comme chef intérimaire de la Section Afrique II (2011-2012 et 2017-2018) et a été Desk Officer pour de nombreux pays, notamment d'Afrique centrale, et point focal pour la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la CEEAC et l'UNOCA. Il est professeur invité dans plusieurs universités françaises, dont la Sorbonne, Il est également l'auteur de nombreuses publications, dont 5 ouvrages et une centaine d'articles portant principalement sur le droit international et africain des droits de l'Homme, le droit des réfugiés, le droit humanitaire et le droit international pénal.